

FO SNTA

Modèle de mail / Forte Chaleur

AVANT-PROPOS

Ce modèle est destiné aux élus et représentants FO SNTA des magasins. Copiez-collez le texte ci-dessous dans un mail à destination de votre Directeur de magasin.

Adaptez-le si nécessaire aux spécificités locales.

Nous vous demandons également de faire remonter au FO SNTA tous les problèmes rencontrés dans votre magasin : absence d'eau fraîche, fontaines défectueuses, locaux surchauffés, manque de pauses, malaises, difficultés d'organisation ou toute autre situation à risque.

MAIL A COPIER-COLLER

DESTINATAIRE : directeur / directrice de votre magasin

Objet : Mesures de prévention liées aux fortes chaleurs

Madame, Monsieur le Directeur,

Au regard des épisodes de fortes chaleurs annoncés dans les prochains jours, nous souhaitons nous assurer que toutes les mesures nécessaires à la protection de la santé et de la sécurité des salariés soient mises en œuvre au sein du magasin.

Nous vous demandons notamment de veiller à :

- Garantir un accès permanent à de l'eau fraîche en quantité suffisante ;
- Vérifier le bon fonctionnement et l'entretien des fontaines à eau ;
- Adapter l'organisation du travail lorsque les conditions le nécessitent ;
- Permettre aux salariés de bénéficier de pauses adaptées en cas d'exposition prolongée à la chaleur ;
- Sensibiliser l'encadrement aux risques liés aux fortes températures et aux signes d'alerte (déshydratation, vertiges, malaises, etc.) ;

- Porter une attention particulière aux secteurs les plus exposés : drive, réception, réserves, mise en rayon, caisses et manutention.

Nous attirons également votre attention sur l'état des équipements mis à disposition des salariés. Le cas échéant, nous vous demandons de procéder rapidement à la remise en état des fontaines à eau dégradées ou présentant des problèmes d'hygiène.

La prévention des risques liés à la chaleur constitue une obligation de l'employeur. Nous vous remercions par avance des mesures que vous prendrez afin de garantir des conditions de travail compatibles avec la protection de la santé des salariés.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur ce sujet et vous remercions de bien vouloir nous informer des dispositions mises en place dans le magasin.

Cordialement,

Les élus FO SNTA
CSE du magasin